



Angles d'Attac

association pour une
taxation des
transactions financières pour l'
aide aux
citoyens et citoyennes.

Bulletin d'information en français
d'Attac Suisse, Rue des Savoises 15,
1205 Genève - www.suisse.attac.org

Numéro 33 - septembre 2006

>>> SOMMAIRE >>>

Violences guerrières et violences économiques - p.1

Agendas : p.2+4

2x Non aux politiques racistes et discriminatoires - p.2

La lutte contre la guerre totale entreprise par Israël en Palestine
et au Liban - p.3-6

Impressum - p.6

Quelle attitude pour les mouvements sociaux altermondialistes
face aux mouvements religieux dans la crise actuelle? - p.7

Interview: José Bové s'exprime à propos de l'OMC - p.8

La suspension des négociations de Doha marque un premier pas
vers des règles commerciales dédiées au développement et aux
droits - p.8+9

Des armes suisses pour la guerre contre le terrorisme - p.10

Soutenez l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de
guerre - p.10

Feuille de signature de l'initiative pour l'interdiction d'exporter
du matériel de guerre - p.11

Université d'été d'Attac suisse - p.12

>>> Violences guerrières et violences économiques >>>

Le visage agressif et guerrier des politiques impérialistes est une fois de plus venu nous tirer de notre torpeur estivale. L'attaque brutale, froide et sans répit visant toutes les infrastructures (dans leur écrasante majorité publiques !) libanaises et palestiniennes, causant des milliers de morts dans la population civile et précipitant un pays entier dans la guerre, a fait descendre des dizaines de milliers de personnes dans les rues de par le monde. Une fois de plus, la société civile s'est largement mobilisée pour dénoncer les crimes contre les populations palestiniennes et libanaises, et pour afficher son soutien aux forces progressistes en Palestine, au Liban et en Israël, alors que les gouvernements se contentaient de bafouiller quelques paroles sans aucune teneur. Une fois de plus, le fossé entre gouvernements et populations est apparu, aussi profond et large que le fleuve Litani.

Si la logique néolibérale ne prend pas toujours un aspect aussi directement meurtrier que l'agression israélienne de cet été, elle n'en est pas moins régulièrement dévastatrice. En effet, les violences perpétrées par ces politiques économiques engendrent tous les jours chômage, précarité, migrations forcées. À travers les ajustements structurels, le FMI et la Banque mondiale imposent restructurations, libéralisations et privatisations des infrastructures,

des terres, des services, de l'eau, des télécommunications, etc. À travers l'accord sur l'agriculture et celui sur les produits industriels (NAMA), l'OMC a entraîné la mise au chômage de millions de paysans et une vague de désindustrialisation sans précédent dans les pays en voie de développement. À travers l'accord général sur le commerce des services (AGCS), ce sont les services publics, la santé, l'éducation, la culture (entre autres !) qui sont en ligne de mire. Les normes sur la protection de l'environnement sont bannies, les droits des travailleurs réduits à leur portion congrue, sous prétexte qu'ils constituent des obstacles non-nécessaires au commerce.

Quel lien entre ces violences contre les salarié-e-s, les précaires, les migrant-e-s et les violences guerrières telles que les ont connues cet été les Libanais-e-s et les Palestiniens-ne-s ? Elles procèdent toutes d'une même logique : logique impérialiste de domination économique et militaire, logique du profit, de contrôle des ressources et des marchés, logique de mépris de l'être humain.

Violences guerrières et violences économiques ne sont que les deux faces d'une même politique. Destructeurs, précarité, pauvreté et migrations en sont les conséquences inéluctables.



>>> AGENDA >>>

> National >

1-3 SEPTEMBRE, BIENNE

Université d'été d'attac suisse :
Génération précaires ?

Plus d'infos : attac@attac.org, case 4314, 2500 Bienne 4 ou par e-mail : bienna@attac.org ou www.suisse.attac.org/-Université-d-ete-et-Assemblee,151-

SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 13H30:

Manifestation nationale 2XNON contre les lois anti-immigrés et anti-sociales !! Devant le Temple, rue Romont, Fribourg. Organisation : Collectif fribourgeois contre la LEtr-LAsi, c/o CCSI, contact : ccsi.sos_racisme@bluewin.ch

> Vaud >

MARDI 12 SEPTEMBRE, 20H

Rencontre mensuelle. Discussion sur la politique migratoire. Pôle Sud, Av. JJ Mercier 3, Lausanne (Flon).

MARDI 19 SEPTEMBRE, 20H

Groupe multinationales, Pôle Sud, Lausanne (Flon).

MERCREDI 11 OCTOBRE, 20H

Groupe service public-fiscalité, au café du Cygne (croisement de la rue du Maupas et de la rue de l'Ale) à Lausanne.

> Genève >

LUNDI 4 SEPTEMBRE, 19H

Café mondialisation sur le thème "Mondialisation et migration" en vue de la votation du 24 septembre, avec un représentant du collectif des travailleurs sans statut légal. Café Gervaise (Bvd. James-Fazy 4bis).

MARDI 5 SEPTEMBRE, 20H

Comité ouvert d'attac Genève, local d'attac, Maison des Associations.

> Valais >

MERCREDI 6 SEPTEMBRE, 19H

Soupe d'attac. Centre Totem, rue de Loèche 26

>>> 2XNON aux politiques racistes et discriminatoires >>>

La migration et l'asile sont des droits inaliénables !

Attac suisse s'engage pour le droit à la migration et à l'asile. La révision de la Loi sur l'asile et la nouvelle Loi sur les étrangers sont en contradiction avec les conventions sur les droits humains, et précarisent encore plus certaines catégories de travailleur-euse-s migrant-e-s.

Alors que l'asile, la migration ou le regroupement familial devraient être considérés comme des droits fondamentaux et inaliénables, ils sont aujourd'hui de plus en plus conditionnés à l'utilité des migrant-e-s : seul-es celles et ceux qui s'avèrent utiles pour l'économie pourront espérer obtenir un droit de séjour. Ce concept de "migration choisie" s'oppose prétendument à celui de "migration subie". La Suisse, qui s'inscrit en cela dans une tendance européenne, cherche ainsi à maximiser le profit qu'elle tire des populations migrantes, catégories les plus fragiles de

nos sociétés. Cette politique migratoire présente donc le triple avantage d'être « orientée selon les intérêts économiques du pays », de créer des catégories de travailleur-euse-s précaires et vulnérables et donc plus dociles, et enfin de mettre en concurrence les différentes catégories de travailleur-euse-s, ce qui favorise un dumping social et salarial dans l'ensemble du marché du travail.

Dans le cadre de son Université d'été qui aura lieu du 1er au 3 septembre 2006 à Bienne, attac suisse vous propose de réfléchir et de débattre sur le sujet de la migration, notamment à travers la conférence du vendredi après-midi (14h30-17h30) : André Fadda, syndicaliste de la CGT de Nantes, parlera des travailleur-euses migrant-e-s exploité-e-s en France par des entreprises sous-traitantes, et Henry Cardona, du Collectif genevois des sans-papiers, abordera la question des travailleur-euse-s au noir en lien avec la politique migratoire suisse.

Pour plus d'info : bienna@attac.org



>>> La lutte contre la guerre totale entreprise par Israël en Palestine et au Liban >>>

Une priorité dans le combat d'Attac contre le nouvel ordre mondial imposé par les Etats-Unis

Quels qu'en aient été les prétextes initiaux, la guerre de destruction totale que mène Israël au Liban et à Gaza depuis plusieurs semaines n'est rien d'autre que l'expression de son refus d'appliquer les résolutions internationales, de reconnaître le droit du peuple palestinien à un Etat, et de respecter la souveraineté du Liban sur la totalité de son territoire.

Mais Israël apparaît aussi de plus en plus clairement comme le bras armé de la stratégie états-unienne de remodelage du Moyen-Orient, de soumission de la région à la domination économique et militaire des Etats-Unis, en vue d'en contrôler les ressources et les marchés, et au complexe militaro-industriel dont l'administration Bush est le représentant direct.

Le soutien américain sans faille, qui s'est traduit par la livraison continue d'armes de plus en plus destructrices et sophistiquées au plus fort de l'agression, révèle en effet l'alliance stratégique entre la plus grande puissance impérialiste du monde et l'Etat d'Israël et le lien entre la guerre en Irak et la nouvelle guerre à Gaza et au Liban.

Terrorisme de résistance et terrorisme d'Etat

La folie destructrice israélienne au Liban a atteint un tel degré, qu'il devient de plus en plus difficile de la justifier comme réaction de légitime défense face à l'attaque de milices du Hezbollah, qui ne seraient rien d'autre qu'une organisation terroriste mue par la haine des juifs et la volonté de détruire l'Etat d'Israël, décrite par le cinéaste Amos Gitai, dans Le Monde du 9 août, comme « une organisation religieuse féroce,

qui s'appuie sur une idéologie parfaitement irrationnelle », qu'il serait impossible d'« apaiser par la modération et la diplomatie ». Un tel discours raciste qui renonce (ou interdit) de chercher à comprendre les racines de la violence relève lui-même de l'irrationnel. En l'occurrence, son auteur « oublie » que l'enlèvement des deux soldats israéliens et les attaques à la roquette sur le nord d'Israël faisaient suite à l'entreprise de destruction de la bande de Gaza entamée quelques semaines auparavant de sorte qu'elle a pu apparaître comme « le premier acte de solidarité militaire du monde arabe avec les Palestiniens » [Tanya Reinhart, Politis, 27 juillet].

De même que le prétexte à la guerre à Gaza, l'action militaire d'un groupe armé palestinien du Hamas, masquait le contexte réel de cette agression, survenue le lendemain d'un accord historique entre le Hamas et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP, organisation faïtière des mouvements de libération palestiniens, à laquelle aspire à adhérer le Hamas), pour privilégier la lutte politique et la construction d'un état palestinien dans les territoires de Cisjordanie et de Gaza.

Alors que les Palestiniens se sont dotés d'un gouvernement démocratiquement élu en janvier 2006, le monde occidental dit démocratique et civilisé a refusé d'en reconnaître la légitimité, sous prétexte que le peuple palestinien avait donné la majorité des voix au Hamas, manifestant ainsi son rejet d'un gouvernement corrompu et son amertume face à un prétendu processus de paix se traduisant par une accélération de la colonisation et des entraves toujours plus lourdes et insupportables à leur existence quotidienne. Pourtant, dans une situation politique inédite et délicate, malgré le scandaleux embargo sur l'aide étrangère imposé par l'occident, les dirigeants palestiniens avaient entrepris de définir une position

commune et le Hamas avait accepté de donner la priorité à la lutte politique et à la revendication d'un Etat sur les territoires occupés en 1967, reconnaissant de fait implicitement Israël. Pendant ce temps, malgré l'évacuation de Gaza à grand renfort de publicité, Israël n'en a pas moins continué à prétendre contrôler ce territoire, à y faire des incursions militaires et à pratiquer l'assassinat politique systématique de terroristes, qu'en d'autres temps et d'autres lieux nous savions pourtant qualifier de résistants.

En vérité, cette nouvelle guerre de destruction sur Gaza est la preuve qu'Israël ne veut pas négocier, et il est difficile de ne pas y voir le moyen de couper court au risque que faisait peser l'accord entre le Hamas et l'OLP en imposant une reprise des négociations pour la libération des territoires occupés et la création d'un Etat palestinien. La poursuite de la colonisation, la construction du mur, sont en contradiction avec la recherche de la paix et il est urgent de dénoncer le projet colonial israélien, mais aussi d'en comprendre les ressorts, dans le contexte du projet de nouveau Moyen-Orient promu par l'allié américain.

Au Liban, rappelons qu'Israël continue à occuper une petite portion de territoire, les fermes de Chebaa : prétexte fallacieux utilisé par le Hezbollah pour mener des actes d'agression nous dit-on. Mais si c'est le cas, pourquoi Israël continue-t-il à lui donner ce prétexte en refusant de se retirer de ce territoire ? Et que dire des dizaines de prisonniers libanais qui croupissent dans les geôles israéliennes, des incursions incessantes de l'aviation israélienne au Liban, des destructions de centrales électriques l'année dernière. On oublie enfin un peu trop facilement l'annexion du Golan syrien, qui n'a jamais été reconnu par la communauté internationale.

Mais là encore, il est remarquable qu'après l'assassinat du premier ministre Hariri, du grand mouvement populaire qui a suivi et a permis l'évacuation de l'armée syrienne, alors que les dissensions politiques étaient certes réelles et délicates entre « mouvement du 14 mars » et partis chiites (qualifiés de pro-syriens ou soupçonnés d'être manipulés par la Syrie et l'Iran, alors même qu'ils représentent 40% de l'électorat libanais), un travail avait été entrepris, par une commission



>>> AGENDA >>>

> Fribourg >

SAMEDI 9 SEPTEMBRE, 13H30

Manifestation contre la LEtr et la LAsi, devant le Temple (rue de Romont), Fribourg.

LUNDI 11 SEPTEMBRE, 19H

Réunion du comité d'attac-fribourg, café-restaurant Le Cintra, Pérolles 10, Fribourg (en lieu et place du Buffet de la Gare actuellement fermé).

SEPTEMBRE, (À DÉTERMINER)

7ème et 8ème session des cours de formation **Initiation au Capital**. Lieu : rue des Botzet 18, Fribourg. Les dates seront précisées dès le 3 septembre sur l'agenda d'attac-fribourg de notre site <http://www.local.attac.org/fribourg/> . Document téléchargeable sur le site, rubrique « groupe de travail - groupe formation/information ».

> Neuchâtel >

Prochaines séances du comité d'attac-neuchâtel, ouvertes à toutes et à tous :

JEUDI 14 SEPTEMBRE, 20H

Buffet de la gare des Hauts-Geneveys.

MERCREDI 25 OCTOBRE, 20H

Bistrot de l'Arrosée, Neuchâtel.

JEUDI 16 NOVEMBRE, 20H

Buffet de la gare des Hauts-Geneveys.

JEUDI 14 DÉCEMBRE, 20H

Bistrot de l'Arrosée, Neuchâtel.

> Bienne >

Toutes nos forces sont actuellement mobilisées pour la préparation de l'université d'été d'attac suisse qui se tiendra du 1er au 3 septembre à la salle Farel. Toute aide et participation est fortement souhaitée, de nombreuses tâches nous attendent : logement, nourriture, traductions, préparation et rangements, etc. Si vous êtes disponible pour nous donner un coup de main à un moment ou un autre, merci de vous annoncer à bienna@attac.org ou de vive voix auprès de l'un de nous.

> Jura >

30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE

Un festival altermondialiste franco-suisse pour le Jura à Pontarlier . Voir page 10.

>>>

du dialogue national, constituée dans le cadre du parlement, pour tenter de rapprocher les positions, en particulier sur la question du redéploiement de l'armée dans le sud.

Alors comment mettre sur le même plan des actes de résistance, menés par des groupes armés, dont le timing ou les modalités peuvent être critiqués (y compris et surtout lorsque des populations civiles sont touchées, mais ici, rappelons qu'il s'agissait d'enlèvements de soldats...), et des actes de guerre de grande envergure lancés par un Etat surarmé ?

Du projet sioniste à l'entreprise coloniale impérialiste

Comment comprendre que le projet sioniste, qui se voulait projet de rédemption d'un peuple martyr, se soit ainsi transformé en projet colonial, en agent d'une domination impérialiste plus large ? Sans remonter trop loin dans l'histoire, il est important d'affronter cette question puisque c'est ce projet d'émancipation qui justifie aujourd'hui, explicitement ou implicitement, le soutien massif dont jouit Israël en occident.

Certes, historiquement et moralement, le projet sioniste ne peut être réduit à sa dimension coloniale. Mais pour les peuples du Proche-Orient, la création d'Israël était le produit complexe et ambigu de la mauvaise conscience d'une Europe qui avait été incapable de protéger les juifs contre les horreurs du nazisme. Plus tard, dans le contexte de la guerre froide et des luttes de libération, Israël est très vite apparu comme un avant-poste des intérêts occidentaux au Proche-Orient. En 1967, Israël occupe les derniers territoires de l'ancienne Palestine mandataire qui lui avaient échappés, la partie de Jerusalem restée arabe après 1948, la Cisjordanie, Gaza, mais aussi le Golan et le Sinaï. L'ONU

vote alors la résolution 242, exigeant le retrait des territoires occupés. Après la guerre de 1973 et les accords de Camp David signés en 1978 avec Sadate, Israël restitue le Sinaï à l'Egypte, mais refuse d'appliquer les très nombreuses résolutions de l'ONU condamnant l'occupation et la colonisation des autres territoires et intensifie au contraire la création de colonies.

Signés peu après la première guerre du Golfe et l'opération américaine « Tempête du désert » contre l'Irak suite à l'occupation du Koweït, les accords d'Oslo de 1993 s'inscrivaient aussi dans le contexte de la fin de la guerre froide et de l'effondrement du communisme. Ils prévoyaient la création dans un délai de 5 ans d'un Etat palestinien sur les territoires occupés en 1967, des négociations devaient se poursuivre sur les conditions d'une évacuation progressive et surtout sur la question de Jerusalem et des réfugiés. Ils furent suivis par la signature l'année suivante d'un traité de paix avec la Jordanie. Pourtant, loin d'en respecter tant l'esprit que la lettre, les dirigeants Israéliens (y compris son premier signataire, Ishak Rabin, encore premier ministre, jusqu'à son assassinat en 1995) nous ont trahis dès le début en poursuivant la colonisation en Cisjordanie et à Gaza. Ils n'en ont pas moins tiré parti pour obtenir l'établissement de relations sinon politiques, du moins économiques, avec de nombreux états arabes. Dès 1995, les échanges économiques entre Israël et les pays de la région, en partie via la Jordanie, ont connu une progression très rapide. Des « zones industrielles spéciales », étaient mises en place en Jordanie à partir de 1998, plus récemment en Egypte, sortes de zones franches réservées à des entreprises associant une part de capitaux israéliens, et bénéficiant à cette condition d'un accès libre au marché des Etats-Unis. Ainsi, d'un côté, le volet économique des accords d'Oslo [voir l'analyse de Marwan Bishara dans son

petit livre, Palestine/Israël : la paix ou l'apartheid] en faisait un véritable accord de libre-échange et un instrument de l'hégémonie du modèle néolibéral et des marchés financiers, de l'autre, il n'empêchait en rien la poursuite de la politique coloniale israélienne. Au point que si l'on est fondé à dire que c'est Israël qui n'a pas su saisir la chance qui lui était offerte par les accords d'Oslo, et non les Palestiniens, on peut aussi s'interroger sur la signification réelle et les enjeux sous-jacents de ces accords. Il n'est pas indifférent qu'ils aient été suivis de près par la création de l'OMC (en 1995) et le lancement du Partenariat euro-méditerranéen d'une part, d'autre part et plus révélateur encore, par l'organisation de plusieurs sommets économiques réunissant Israël, les Etats-Unis et les pays arabes et visant à mettre en place une nouvelle « Economie de la paix au Moyen-Orient (sommets de Casablanca, 1994, Amman, 1995, Le Caire, 1996, Doha, 1997).

Enfin, n'oublions pas l'importance de l'industrie militaire en Israël et son étroite coopération avec les Etats-Unis : au moment où, dans la décennie 1990-2000, les budgets militaires des pays arabes voisins étaient divisés par deux, celui d'Israël restait stable, à 10% d'un PIB par ailleurs bien plus élevé que celui de ses voisins.

Dans ce contexte, c'est aussi la société israélienne qui souffre des conséquences d'une politique de libéralisation conjuguée à la priorité donnée à la logique de guerre. D'où des mouvements de mécontentement, qui expliquent le succès inattendu aux dernières élections israéliennes d'un parti travailliste dirigé par un ancien syndicaliste pourtant peu charismatique, Amir Peretz. Le paradoxe de cette guerre est qu'elle ait été menée par un gouvernement de civils, incluant un parti travailliste qui a fait toute sa campagne sur un programme social, et qui a mené pourtant une des guerres les plus agressives qu'ait jamais connu Israël, en

s'opposant pour la première fois à une guérilla populaire (rappelons que les précédentes guerres opposaient Israël à des Etats nationalistes). Pour comprendre ce paradoxe, il est temps de désacraliser Israël et de le voir pour ce qu'il est aujourd'hui, à savoir un Etat colonial, avec ce que cela implique de mépris pour les populations dominées et d'aveuglement sur leur capacité de résistance. La colonisation des territoires palestiniens, loin de se réduire à une pure entreprise idéologique ou messianique, est d'ailleurs mue par de puissants intérêts économiques et elle s'accompagne de la montée en puissance d'une économie spéculative, dominée par les intérêts immobiliers, qui s'appuie sur une classe de petits colons arrivés là pour bénéficier des aides offertes par l'Etat [voir l'article de Gadi Algazi dans le Monde diplomatique d'août 2006].

Palestine, Liban, pays arabes : lutte de résistance, lutte pour la démocratie et luttes anti-impérialistes

Il est remarquable que sous le prétexte de lutter contre le terrorisme et de défendre la démocratie, ce soient les seuls pays arabes dont les gouvernements ont été mis en place suite à des élections démocratiques qui soient aujourd'hui la proie de la folie destructrice israélienne. En réalité, c'est le terrorisme d'Etat pratiqué tant par Israël que par les Etats-Unis qui mettent en danger la sécurité du monde, en favorisant l'action de groupes terroristes hors de tout contrôle comme al-Qaida.

Contrairement à la vision réductrice souvent véhiculée par les médias, les pays arabes du Proche-Orient sont aujourd'hui traversés par des clivages sociaux de plus en plus profonds, la plupart

Partenariat

LE COURRIER

Le Courrier est un journal quotidien indépendant, sans but lucratif. Par ses analyses, ses enquêtes, son implantation dans le milieu associatif et sa sensibilité altermondialiste, il a une approche différente de l'actualité.

Plus que jamais, outre ses pages régionales (GE, VD, VS, NE), suisses et internationales, *Le Courrier* propose des rendez-vous hebdomadaires ou mensuels originaux et des articles issus de sa collaboration avec des journaux partenaires.

Une semaine avec *Le Courrier* c'est par exemple:

- Lundi** • Un reportage ou une enquête du *Manifesto*
- Mardi** • Pages Histoire et Solidarité
- Mercredi** • Coup de projecteur sur l'opinion des lecteurs et une fois par mois la page Université
- Jeudi** • Mémento spécial Expos
- Vendredi** • Une fois par mois, la nouvelle rubrique Egalité
- Samedi** • Solidarité, Religions, et place au magazine culturel

Renseignements et abonnements

022 809 55 55

www.lecourrier.ch

>>> IMPRESSUM >>>

Edité par Attac Suisse, paraît au moins 9x par année
Destiné aux membres et aux abonnés.
Impression et mise en page : Deltagraph Bienne
Tirage 2'200 exemplaires

ABONNEMENT (POUR NON-MEMBRES)

Veuillez verser 20 francs/année à l'attention d'Attac Suisse,
rue des Savoises 15, 1205 Genève - CCP 17-762066-4 en
mentionnant distinctement votre adresse.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Florence Proton, Ounsi El Daïf, Michel Pellaton, Elisabeth
Longuenesse, Sabrina Scardua, Geneviève Hentsch.

PROCHAINE PARUTION FIN SEPTEMBRE

> Traductions >

Attac a toujours besoin de traductrices et traducteurs, si vous
pensez pouvoir aider, n'hésitez pas à vous inscrire sur coordi-
trad.attac.org ou en envoyant un mail à coorditrad.ch@attac.
org, ou par courrier postal auprès d'attac suisse

> Courrier des lecteurs et lectrices >

Réagissez, participez,
n'hésitez pas à nous envoyer vos réactions à :

Courrier de l'Angles d'ATTAC,
abs d'attac vaud, cp 5105, 1002 Lausanne
ou par mail: angles-ch@attac.org

> ADRESSES >

Vaud: Case 5105, 1002 Lausanne, vaud@attac.org
Genève: rue des Savoises 15, 1205 Genève, geneve@attac.org
Neuchâtel: Case postale 21, 2035 Corcelles
neuchatel@attac.org
Bern: Postfach 520, 3000 Bern, bern@attac.org
Zürich: Postfach 7457, 8023 Zürich, zurich@attac.org
Jura: Case postale 37, 2740 Moutier, jura@attac.org
Basel: Postfach, 4002 Basel, basel@attac.org
Ticino: c/o attac svizzera, rue des Savoises 15, 1205 Ginevra
Fribourg: Case 101, 1701 Fribourg, fribourg@attac.org
Bienne: Case 4314, 2500 Bienne 4, bienne@attac.org
Valais: Case Postale 2140, 1950 Sion 2, valais@attac.org

>>>

des régimes en place connaissent
une grave crise de légitimité,
et de nombreux mouvements
d'oppositions se développent,
religieux en majorité mais aussi
des mouvements altermondialistes
[on citera pêle-mêle : ATTAC
Liban, Maroc et Tunisie, AGE-
AntiGlobalisation Egyptian Group,
AGAS-AntiGlobalisation Activists
Syria...].

Ces régimes appliquent à la
lettre les politiques libérales
dictées par les Institutions
financières internationales :
plans d'ajustements structurels,
libéralisation-privatisation des
services (en particulier public).
Mais l'ouverture politique est très
limitée et l'état d'urgence toujours
en vigueur depuis des dizaines
d'années (en particulier en Syrie
et en Egypte...) et ces régimes
font face à des mouvements
de résistance populaire qui se
multiplient, particulièrement en
Egypte, tandis que sous les coups
de la répression subie pendant
des décennies, mais aussi de
l'effondrement du communisme,
les partis de gauche ont été
totalement marginalisés, et que
le seul débouché politique du
mécontentement populaire prend
aujourd'hui la forme de partis
islamistes.

Au Liban comme en Palestine,
le paysage politique est tout
aussi complexe et les peuples
semblent n'avoir plus le choix
qu'entre des forces laïques
mais corrompues et largement
acquises aux thèses néolibérales
(c'est le cas des partisans de
Hariri, mais aussi, très largement,
du Fatah) et des partis islamistes
(Hamas ou Hezbollah) qui ont
repris le flambeau de la lutte
anti impérialiste et de libération,
et se sont fait les porte-voix des
plus misérables et des oubliés
de l'ouverture économique,
mais n'ont bien souvent d'autre
programme politique que le
secours immédiat matiné d'une
morale islamique conservatrice.
Les forces démocratiques laïques
anti impérialistes se trouvent
confrontées à une situation
impossible, devant lutter sur

trois fronts : contre des régimes
corrompus, contre l'impérialisme
et le néo libéralisme et contre
les forces rétrogrades et
obscurantistes. La solidarité
internationale est d'autant plus
importante pour les soutenir dans
leur combat.

Attac et la nécessaire solidarité avec les mouvements de résistance et les luttes sociales dans les pays du Proche-Orient

Le Moyen-Orient apparaît
ainsi comme un épicerie de
l'opération de soumission du
monde à un ordre néo-libéral
dont le volet militaire se fait de
plus en plus agressif et Israël en
est aujourd'hui un instrument
décisif.

D'où l'importance du travail
d'information, d'analyse, de
décryptage des événements en
cours, et des actions de solidarité
pour les luttes extraordinairement
difficiles menées dans tous les
pays de la région, Israël, comme
les pays arabes.

Nous ne devons pas nous laisser
aveugler par les mots d'ordre
de lutte antiterroriste, par les
discours stigmatisant l'islam ou les
arabes, mais au contraire ramener
les combats en cours à leurs
véritables enjeux : économiques
et sociaux. Le rôle d'Attac est
ici absolument essentiel, en
lien avec les mouvements anti-
impérialistes et les organisations
altermondialistes tant en Israël
que dans les pays arabes voisins.

*Elisabeth Longuenesse,
sociologue sur le Moyen-Orient
méditerranéen au Centre national
de la recherche scientifique
(CNRS-France), Attac France
Groupe Méditerranée.*

**P.S Elisabeth
Longuenesse animera
un atelier sur la crise
du Proche-Orient
durant l'Université
d'été d'attac Suisse**

>>> Quelle attitude pour les mouvements sociaux altermondialistes face aux mouvements religieux dans la crise actuelle ? >>>

Les prises de position en solidarité avec les populations libanaise et palestinienne occupées, bombardées, assassinées, ont été nombreuses ces derniers temps. Mais il ne s'en est pas passée une sans que la question de la position vis-à-vis du Hezbollah (et parfois du Hamas) ne se pose. La plupart du temps, on se retrouve dans une dichotomie qui ne laisse que le choix de condamner en bloc le Hezbollah et le Hamas car terroristes, ou de se solidariser avec eux car ils représentent des mouvements populaires s'opposant à l'impérialisme.

Il me semble que nous devrions en sortir : d'une part ces partis défendent une vision ultraconservatrice de la société, contre laquelle nous luttons. Et plus que ça : au Liban, c'est un ministre du Hezbollah qui est en charge de l'électricité et de sa privatisation (dossier chaud du moment), et le Hezbollah siège au Conseil supérieur de la privatisation en place et qui brade le pays à des multinationales. Ce parti est donc idéologiquement un adversaire, c'est clair.

Mais d'autre part cela n'en fait pas un mouvement terroriste. C'est un parti qui est membre de la coalition gouvernementale au Liban (à l'origine plutôt pro-

américaine), qui a été terroriste pendant la guerre civile (1975-1990) comme l'ensemble des milices libanaises (de droite et de gauche, chrétiennes ou musulmanes) et qui depuis s'est inséré dans la scène politique libanaise. Si sa branche armée vise aujourd'hui des civils, c'est de la même manière que le fait Israël, et surtout c'est en réponse aux missiles israéliens que ses missiles sont tirés. Le Hezbollah a observé la trêve signée en 1996 avec l'état d'Israël et n'a pas touché un civil israélien jusqu'aux bombardements de civils libanais début juillet. Se limiter à le traiter de terroriste et donc *persona non grata* est faire complètement abstraction de la réalité intérieure libanaise (on lira à ce sujet *Politis* du 20 juillet 2006).

Une question qui revient souvent est : faut-il manifester avec eux ? Il n'y a pas de réponse évidente. En France, lorsque la gauche a manifesté contre Le Pen en 2002, elle l'a fait avec Sarkozy, qui n'est idéologiquement pas mieux, même s'il lui est opposé.

De même, l'état iranien est bien sûr pour nous un adversaire idéologique, mais il faut être prudent avant de le traiter d'état terroriste. Ou alors, et c'est tout à fait défendable, les Etats-



Unis, Israël, la Russie, sont des états terroristes puisqu'ils visent délibérément des civils pour semer la terreur. La comparaison peut se prolonger à la rhétorique de destruction de l'état d'Israël, qui est souvent citée pour condamner ces mouvements. Elle est détestable, elle n'en est pas moins partagée par tout le monde, entre les « croisades » de Bush et « les arabes qu'il faut tuer un à un » de Sharon, il n'y a pas de mots moins mauvais que d'autres.

Israël pour sa part n'est pas le seul état démocratique du Proche-Orient, le Liban est aussi un état démocratique : presse bien plus libre qu'en Israël, liberté de culte, droit de vote pour tout le monde (sauf pour les Palestiniens, un point commun de plus avec le grand voisin...), de caricature, de manger et de boire quand on veut, torture interdite, etc... Mais en réalité, dans les deux cas le jeu démocratique est faussé par des intérêts économiques, de classe, de clan, de confession, le patriarcat, de fanatisme nationaliste, etc... Allez critiquer la politique israélienne actuelle en Israël, impossible. C'est le même type de « démocratie » que nous critiquons aux Etats-Unis, en France, en Suisse et ailleurs, et que nous cherchons à changer en pratiquant la politique « au sens propre du terme ».

Je vais terminer sur ce constat, qui n'est qu'une piste pour la suite : que se passe-t-il actuellement au Proche-Orient ?

Le Liban est en train d'être détruit économiquement pour des dizaines d'années, un concurrent économique potentiel pour Israël (le seul ?) effacé.

L'état de guerre permanente se prolonge, les opinions publiques sont bâillonnées de fait en Israël, en Palestine, au Liban, en Syrie, en Iran, et bien plus loin que ça... C'est la mondialisation guerrière au pied de la lettre. Pendant ce temps, les privatisations continuent, les ventes d'armes marchent très bien.

au cas extraordinaire où il faudrait reconstruire, les entreprises qui le feront sont toujours les mêmes : Bouygues Et Co pour le Liban, des entreprises israéliennes pour la Palestine.

la place de l'être humain, de la société civile, dans tout ça : nulle.

Et surtout : l'objectif affiché, affaiblir le Hezbollah, n'a pas été atteint. A-t-il même été recherché ?!

O. El Daïf,
attac suisse, membre attac liban



Rencontré sur le plateau du Larzac juste après l'échec du Round de Doha, José Bové nous exprimait en ces mêmes termes ses convictions et espoirs en matière de commerce agricole.

- Vous insistez pour retirer l'agriculture de l'OMC. En avez-vous discuté avec Pascal Lamy, le directeur de l'OMC, que vous venez de rencontrer ?

"C'est Pascal Lamy qui a demandé à me voir. Je lui ai dit qu'il y a une nouvelle perspective qui est en train de s'ouvrir. Je lui ai présenté l'échec comme une chance et expliqué la nécessité de défendre la souveraineté alimentaire. C'est sa responsabilité de saisir l'occasion et de repartir sur de nouvelles bases, sans l'agriculture. Il faut lancer une consultation large et prendre le temps qu'il faut avant de relancer les travaux."

- Quelle est la responsabilité personnelle de Pascal Lamy dans cet échec ?

"Il était le chef négociateur européen au moment du lancement du Cycle de Doha. Il a toujours voulu faire entrer le plus de sujets dans les négociations. Cette stratégie était erronée. En tant que directeur de l'OMC, il continue sur la même logique d'élargissement et de libéralisation. A sa décharge, c'est quelqu'un qui croit dans le multilatéralisme et dénonce régulièrement la dérive des accords bilatéraux comme autant d'accords de domination."

- Qui doit prendre l'initiative ?

"Le déblocage ne sera pas possible sans une remise à plat totale du Cycle de Doha. L'OMC va certainement tenter de relancer les discussions à l'automne. Ce sera vain. Aussi, cette organisation doit être repensée de fond en comble. Elle ne prône pas un véritable multilatéralisme. Il faut cesser de tromper les gens en prétendant que tous les pays ont les mêmes droits et obligations devant l'Organe de règlements des différends (ORD). Les petits n'ont pas le courage ou les moyens de déposer des plaintes contre les puissances politiques et économiques. Je ne vois pas de petits pays appliquer des sanctions contre des grands. Par contre, si un petit pays perd contre un grand, celui-ci peut facilement sévir. Nous sommes dans un système du fort au faible. Les forts peuvent jouer entre eux. Entre les Etats-Unis et l'Union européenne, l'Organe de règlements des différends fonctionne."

- Pensez-vous qu'après l'échec des négociations des pays seront tentés de recourir davantage à l'Organe de règlements des différends ?

"J'espère que des pays du Sud s'uniront pour attaquer les politiques commerciales européennes et américaines. Il y a un nouveau rapport de force à créer. Ils doivent refuser la domination."

- Croyez-vous à la multiplication des accords bilatéraux ?

"Ces accords sont de véritables dangers. On en recense 370 à travers la planète. Ce qui me reconforte, c'est que, la semaine dernière, le parlement français a dénoncé une tentative de Bruxelles d'imposer un accord de libre-échange avec les pays Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). Ce projet comporte un tel déséquilibre que les pays ACP seront une fois de plus mis sous la coupe."

P.S Extrait d'une interview publiée sur le site internet inté-rêt-général.info . Propos recueillis par Ram Etwareea.

>>> La suspension des règles commerciales dédiées

L'actualité au Moyen-orient ayant occupé en grande partie nos forces militantes cet été, nous publions ici le communiqué d'attac France sur l'échec du Round de Doha.

Paris, 28/07/06

Au lendemain de l'interruption sine die des négociations du cycle de Doha « pour le développement », les organisations françaises de solidarité internationale signataires du présent document manifestent leur satisfaction qu'un accord commercial multilatéral conclu sur la seule base des intérêts économiques et financiers dominants ne soit pas intervenu.

Après des mois d'avertissements alarmistes et autres mises en garde catastrophistes, les négociations de Doha ont échoué hier sans que n'intervienne le cataclysme planétaire cent fois annoncé. En effet, en dépit du



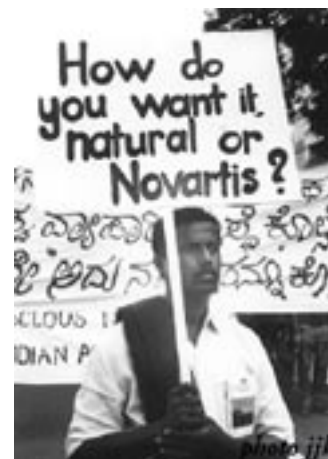
leitmotiv, l'agenda de Doha n'a jamais instauré le développement durable comme finalité. C'est la libéralisation commerciale qui en est restée l'objectif premier et à aucun moment le contenu des accords et le fonctionnement du système multilatéral n'ont été analysés à l'aune de leurs impacts en matière de développement économique et social.

Malgré les critiques et les protestations des organisations de solidarité internationale du monde entier (associations de

solidarité internationale, de lutte contre la précarité, de protection de l'environnement ou de défense des droits, syndicats...), les représentants des Etats-Unis, de l'Europe ou encore du Brésil ont agi et négocié en fonction des intérêts prioritaires de leurs firmes multinationales, de leurs lobbies productivistes, plutôt que des impératifs d'amélioration des conditions de vie des plus pauvres et du respect des droits économiques, sociaux et culturels de tous les citoyens.

Au mépris de l'absence avérée de résultats en matière de développement et de réduction de la pauvreté, sans considération pour les impacts catastrophiques de la dynamique de libéralisation commerciale, les gouvernements, poussés par M. Lamy, se sont obstinés dans la poursuite de négociations auxquelles personne, pas même les protagonistes, ne semblait plus croire !

L'Union européenne a énergiquement promu cette libéralisation



(en exigeant une ouverture des marchés en développement aux produits industriels et services contre des réductions tarifaires sur les produits agricoles), tout en masquant l'agressivité de ses exigences derrière un discours de solidarité avec les pays en développement. En réalité, l'UE, les Etats-Unis, tout comme le Canada, l'Australie mais aussi les négociateurs brésiliens et indiens se sont comportés en hérauts de

ociations de Doha marque un premier pas vers des s au développement et aux droits >>>

la libéralisation du commerce mondial.

Le gouvernement français ne mérite pas moins de critiques ; en dépit de ses mises en garde



au Commissaire européen, il n'a eu d'autre agenda, à travers la préservation d'un statu quo sur les protections tarifaires et le système de soutiens internes, que la défense d'un système agro-productiviste national destructeur de la paysannerie familiale d'Europe comme du Sud, et la conquête de nouvelles opportunités pour ses grandes firmes multinationales de services. Il s'est ainsi montré très actif dans les propositions de libéralisation de certains secteurs de services, notamment l'eau et la grande distribution.

Cet échec retentissant reflète bien la conscience de plus en plus aiguë des sociétés civiles quant à l'impasse que constitue la libéralisation commerciale comme réponse aux inégalités. Les échéances électorales brésilienne, états-unienne ou française à venir représentaient une menace bien comprise pour des gouvernements qui craignent d'affronter la sanction démocratique après avoir mené des politiques économiques, sociales et fiscales tendant à plus de précarité et d'inégalité.

Et les pays les plus pauvres sont de moins en moins prêts à des concessions unilatérales aux vertus du marché et aux multinationales dans l'attente d'hypothétiques lendemains de croissance et de développement.

L'impasse dans laquelle se trouve l'OMC est bien celle du modèle économique qu'elle promeut depuis 1994. L'absence d'accord dans le cadre du « Doha Round »

ne nous donnera pleine satisfaction que si elle représente l'électrochoc indispensable à une remise en question profonde du modèle théorique associant mécaniquement croissance, commerce et développement qu'ont défendu les grandes puissances négociantes contre les échecs évidents accumulés sur le terrain.

Sans régulations démocratiques des pratiques des acteurs directs de l'échange international - en particulier des multinationales - sans droit aux protections des économies qui ont à se construire, sans reconnaissance de la souveraineté alimentaire comme un droit supérieur et sans renversement de l'actuelle hiérarchie des normes juridiques existantes sur le plan international, la croissance du commerce international et la marchandisation de toutes les activités humaines continueront d'aggraver les disparités entre régions, pays, territoires et populations...

Le temps offert par l'ajournement des négociations peut être celui ou jamais d'admettre les limites du modèle libéral. Il peut ouvrir l'indispensable réflexion collective vers la construction de règles commerciales multilatérales qui seraient réellement favorables à l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres, à l'affirmation des droits économiques, sociaux et environnementaux et à la création des espaces politiques nécessaires aux pays en développement pour construire leurs économies.

De plus en plus de citoyens, consommateurs, usagers des services, salariés ou paysans refusent les principes supposés neutres du marché comme mode d'organisation des sociétés et appellent au contraire à la promotion de biens publics mondiaux, dans la perspective d'un renouveau de la solidarité et de l'égalité, ainsi que d'un développement durable et équitable à l'échelle mondiale. Le commerce international doit être assigné à ces objectifs et à des valeurs. Il doit être subordonné à

la satisfaction des droits (économiques, sociaux, culturels) de tous les citoyens, à la défense de tous les modes de vie et à la protection des écosystèmes. Pour y parvenir, les politiques commerciales, qu'elles soient nationales ou multilatérales, doivent être élaborées et débattues de façon démocratique et transparente, associant les Parlements nationaux, mais aussi les autorités locales et les acteurs de la société civile.

L'échec appelle désormais une analyse honnête et démocratique afin qu'interviennent ces changements politiques radicaux.



C'est pourquoi nous demandons à P. Mandelson et à ses interlocuteurs français :

- De reconnaître l'indivisibilité des droits humains et leur primauté sur le droit commercial, que ce soit dans le cadre des accords commerciaux multilatéraux ou dans celui des accords régionaux et bilatéraux, et ainsi de s'engager pour l'instauration d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales donnant la primauté aux droits humains ;



- De soutenir la mise en place d'un processus d'évaluation publique et contradictoire des effets de la libéralisation commerciale et des différents accords administrés dans le cadre de l'OMC ;

- De saisir l'opportunité offerte par cette interruption pour rouvrir un dialogue transparent et associant tous les acteurs de la société civile sur les principes et les objectifs de l'UE en matière de politique commerciale.

SIGNATAIRES

Attac France
Fédération Artisans du Monde
IPAM
Union syndicale Solidaires
Vamos !



DES ARMES SUISSES POUR « LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME »

De 2003 à 2005 la Suisse a exporté du matériel de guerre d'un montant officiel de 1,04 milliards de francs, dont 78 % a été livré à des pays qui participent à la « guerre contre le terrorisme » conduite par les Etats-Unis en Irak et en Afghanistan.

Il semble de plus en plus clair que le nouveau militarisme et l'occupation persistante contraire à la volonté de la population ne circonscrivent pas le terrorisme mais le favorisent au contraire. La lutte contre le terrorisme reste principalement un prétexte avancé par les Etats-Unis et leur coalition pour garantir leur expansion économique. Outre la maîtrise des matières premières, le contrôle des budgets des Etats occupés joue aussi un rôle. Ainsi des contrats chiffrés en milliards, destinés à la reconstruction de l'Irak, ont été attribués à des consortiums US proches du pouvoir - en fin de compte, la facture est payée par les Irakiens déjà étouffés par le coût de la guerre et le pillage de leurs ressources.

Dans un premier temps le Conseil fédéral avait dénoncé la guerre d'agression contre l'Irak comme **contraire au droit international**. En raison de la forte pression populaire, toutes les exportations d'armes destinées aux Etats en guerre avaient été interdites le 20 mars 2003. Mais seulement 27 jours plus tard, la Confédération faisait volte-face et, obéissant aveuglément aux Etats-Unis, déclarait que la guerre était terminée ! En juin 2006, la guerre du pétrole fait toujours rage. Le lendemain du début de la guerre déjà, alors que l'interdiction d'exportation du gouvernement était encore en vigueur, la Ruag, propriété de la Confédération, livrait aux Etats-Unis des pièces de mécanique de précision pour les avions de combat F/A-18.

Le cas de l'Irak est exemplaire de la politique suisse en matière d'exportation d'armes : « dans le doute, regarder ailleurs », telle est la devise - la finalité est le maintien de bonnes relations économiques avec les Etats-Unis, pas de savoir si indirectement nous contribuons à des massacres de civils, ignorés de notre conscience.

Pays en développement et régions en crise

Le Conseil fédéral autorise encore et toujours des exportations de matériel de guerre vers des régions connaissant des difficultés de développement. Ainsi, de 2003 à 2005, des armes d'une valeur supérieure à 93 millions de francs ont été exportées au Botswana, où l'espérance de vie est inférieure à 35 ans en raison de l'épidémie de SIDA. La population du Botswana a besoin d'aide médicale, et non pas du matériel de guerre en provenance de Suisse !

Par une extrapolation inadmissible de la signification du terme « neutralité », le Conseil fédéral entend trop souvent que les deux parties d'un conflit doivent être approvisionnées en armes de manière égale. D'autres régions en crise chronique telles que la « Poudrière du Proche-Orient » reçoivent régulièrement du matériel de guerre suisse. Enfin, au printemps 2006, l'exportation d'armes à feu à destination de l'Egypte a été autorisée, bien que le régime de Hosni Mubarak s'en prenne de façon de plus en plus brutale à l'opposition démocratique. Il en ressort donc clairement que les intérêts du lobby de l'armement sont plus importants pour le Conseil fédéral que les droits humains et la démocratie.

>>> Soutenez l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ! >>>

Les armes suisses tuent - dans le monde entier

Les armes ne sont pas un produit comme les autres. Elles sont fabriquées pour tuer des gens. Le plus grand nombre possible, le plus efficacement possible. Bien qu'ayant un statut de pays neutre, la Suisse se mêle vigoureusement, elle aussi, de ce sale commerce : rien qu'en 2005, 72 Etats ont obtenu du matériel de guerre suisse.

A l'heure actuelle, les exportations d'armes suisses servent avant tout à la prétendue « guerre contre le terrorisme », à travers laquelle les Etats-Unis et leurs alliés poursuivent en réalité des intérêts économiques. De plus, des pays en développement et des territoires en crise reçoivent régulièrement des armes suisses. Ce faisant, la Suisse sape sa politique de développement et de paix.

Une solution propre contre un sale commerce

L'initiative populaire pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre a pour but de mettre un terme au commerce de la mort. Il est inacceptable et immoral que la Suisse en profite pour améliorer sa position économique au prix de la guerre et de la violence. D'ailleurs, ce commerce n'est pas déterminant pour la richesse de notre pays et nous pouvons nous en passer.

Durcir l'obtention des autorisations ne suffit pas car toutes les exportations d'armes posent problème. La « guerre contre le terrorisme » montre que les dé-

mocraties occidentales ne reculent pas devant des conflits armés contraires au droit international lorsque des intérêts économiques sont en jeu. Et le cas des Emirats Arabes Unis a clairement montré que les prétendues « Déclarations de non-réexportation » ne valent pas le papier sur lequel elles sont rédigées.

Seule une interdiction totale d'exportation de biens militaires peut empêcher que des armes suisses soient engagées dans des conflits armés.

Contrairement aux espoirs de beaucoup de gens, la fin de la guerre froide n'a pas arrêté la folle et globale course aux armements. Depuis le 11 septembre 2001, une nouvelle vague de militarisation et d'armement déferle, alors que l'on ne voit pas en quoi davantage d'armes pourraient s'opposer à un terrorisme qui se nourrit précisément de la haine et de la rage contre le comportement des grandes puissances du monde occidental.

Par contraste, l'interdiction d'exporter du matériel de guerre serait un signe fort en faveur d'un monde plus pacifique. En tant que co-fondatrice du nouveau Conseil des droits de l'homme et dépositaire des Conventions de Genève, la Suisse doit s'engager pour faire bénéficier tous les enfants, femmes et hommes des droits humains universels. Cela constitue - en conjonction avec le travail ciblé de la police - la meilleure protection contre le terrorisme.

Initiative populaire fédérale «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»

(Publiée dans la Feuille fédérale le 27 juin 2006; Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 27 décembre 2007)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.), que

I

la constitution fédérale du 18 avril 1999 soit modifiée comme suit:

Art. 107, al. 3 (nouveau)

³ Elle [la Confédération] soutient et encourage les efforts internationaux en vue du désarmement et du contrôle des armements.

Art. 107a (nouveau) Exportation de matériel de guerre et de biens militaires spéciaux

¹ Sont interdits l'exportation et le transit: a. de matériel de guerre, y compris des armes légères et des armes de petit calibre, ainsi que de leurs munitions; b. de biens militaires spéciaux; c. de biens immatériels, y compris des technologies, essentiels au développement, à la fabrication ou à l'exploitation des biens visés aux let. a et b, sauf s'ils sont accessibles au public ou servent à la recherche scientifique fondamentale.

² Ne tombent pas sous le coup de l'interdiction de l'exportation et du transit les appareils servant au déminage humanitaire ni les armes de sport et les armes de chasse qui sont incontestablement reconnaissables comme telles et qui, dans la même exécution, ne sont pas également des armes de combat, ainsi que leurs munitions.

³ Ne tombe pas sous le coup de l'interdiction d'exporter l'exportation, par les autorités de la Confédération, des cantons ou des communes, des biens visés à l'al. 1 à

condition qu'ils demeurent leur propriété, qu'ils soient utilisés par leur propre personnel, puis rapatriés en fin de mission.

⁴ Le courtage et le commerce des biens visés aux al. 1 et 2 sont interdits lorsque leur destinataire a son siège ou son domicile à l'étranger.

II

Les dispositions transitoires de la constitution fédérale soient modifiées comme suit:

Art. 197 ch. 8 (nouveau)

⁸ Disposition transitoire ad art. 107a (Exportation de matériel de guerre et de biens militaires spéciaux)

¹ La Confédération soutient, pendant les dix ans qui suivent l'acceptation par le peuple et les cantons de l'initiative populaire fédérale «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre», les régions et les employés touchés par les interdictions visées à l'art. 107a.

² Aucune nouvelle autorisation des activités visées à l'art. 107a ne sera plus délivrée dès lors que les art. 107, al. 3, et 107a auront été acceptés par le peuple et les cantons.

Seuls les **électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée** en tête de la liste peuvent y **apposer leur signature**. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer **de leur main**. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton:	N° postal:	Commune politique:

N°	Nom, Prénom (écrire à la main et si possible en majuscules!)	Date de naissance (jour//mois//année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature (manuscrite)	Contrôle (laisser en blanc)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote:

Birchler Felix, Merkurstrasse 36, 8640 Rapperswil; Buchmann David, Morgartenstrasse 9, 3014 Bern; Bühlmann Cécile, Guggstrasse 17, 6005 Luzern; Cassee Andreas, Neugasse 50, 8005 Zürich; Cassee Tom, Haldenstrasse 169, 8055 Zürich; Daguet André, Rathausgasse 62, 3011 Bern; Garbani Valérie, rue des Poudrières 97, 2000 Neuchâtel; Genner Ruth, Haumesserstrasse 16, 8038 Zürich; Gysin Remo, Petersgraben 49, 4051 Basel; Huguenin Marianne, avenue du Censuy 26, 1020 Renens; John-Calame Francine, Bas-du-Cerneux 23, 2414 Le Cerneux-Péquignot; Keller Florian, Kamorstrasse 8, 8200 Schaffhausen; Kyriacou Andreas, Spitalgasse 8, 8001 Zürich; Lang Josef, Dorfstrasse 13, 6300 Zug; Meyer Marguerite, Im Geerig 15, 5507 Melligen; Moosmann Reto, Lorystrasse 6, 3008 Bern; Müller Barbara, Ankerstrasse 16, 8004 Zürich; Peytremann Eric, rue Ernest-Bloch 54, 1207 Genève; Recher Anja, Röntgenstrasse 75, 8005 Zürich; Rossi Clio, via San Giovanni 2, 6500 Bellinzona; Ruch Rahel, Nordring 14, 3013 Bern; Sancar-Flückiger Annemarie, Wiesenstrasse 68, 3014 Bern; Schnebli Tobias, rue de Bâle 17, 1201 Genève; Vanek Pierre, Cité-Vieuxseux 3, 1203 Genève; Vermot-Mangold Ruth-Gaby, Brückfeldstrasse 21, 3012 Bern; Weibel Andreas, Schützenstrasse 8, 8355 Aadorf; Zurkinder Hubert, rue de la Carrière 20, 1700 Fribourg

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle):

Lieu: _____ Date: _____

Signature manuscrite: _____ Fonction officielle: _____

Sceau:

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée immédiatement au comité d'initiative:

Coalition contre les exportations de matériel de guerre, case postale, 8031 Zurich; il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante: Coalition contre les exportations de matériel de guerre, case postale, 8031 Zurich, www.materieldeguerre.ch

INSCRIPTIONS DE DERNIERE MINUTE ENCORE POSSIBLE !

3e université d'été d'attac suisse
du 1er au 3 septembre 2006, salle Farel, Quai du Haut 12, Bienne

GÉNÉRATION PRÉCAIRES ?

Les droits des personnes s'arrêtent-ils là où commence la liberté d'entreprise ?

PROGRAMME :

	Vendredi, 1.9.	Samedi, 2.9.	Dimanche, 3.9.
9h30 - 12h30 Sessions de formation sur le thème : « Génération Précaires » et, en parallèle, des ateliers: Expériences de lutte et campagnes	Session 1 : Alternatives : Un autre travail est possible Jean-Marie Harribey , Université de Bordeaux, comité scientifique d'attac France Angela Klein , Berlin, Euromarchés contre le chômage et la précarité	Assemblée générale d'attac suisse	Session 4 : Education : entre marchandisation et employabilité - Celia Lamblin , lutte contre le CPE, Toulouse Michael Gemperle , sociologue Université de Bâle, attac suisse
12h30-14h30	Pause repas	Pause repas	Pause repas
14h30-17h30 Sessions de formation sur le thème : « Génération Précaires » et, en parallèle, des ateliers: Expériences de lutte et campagnes	Session 2 : Migration : travailleurs jetables ou droits pour tous ? André Fadda , syndicaliste de la CGT, Nantes. Lionel Roche , ancien secrétaire du Centre Contact Suisse-Immigrés, Fribourg	Session 3 : Chômage et politique sociale: marche et crève! Chantal Magnin , sociologue, Université de Berne Alessandro Pelizzari , attac Suisse, Université de Fribourg	Session 5 : Etat répressif : sécurité pour qui ? Heiner Busch , Solidarité sans Frontières Jean-Michel Dolivo , avocat
17h30-19h30	Pause repas	Pause repas	
19h30-21h30	Conférence publique : « De Reconvenir à Buenos Aires » avec Nicolas Wuillemin (la Boillat) et Sabatino Anecchiarico (Italie/Argentine)	Fête, musique etc.	Sous réserve de modifications

Talon d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

NPA et Lieu : _____

Tél : _____

E-mail : _____

Je participerai du au (prix en relation)

Prix de base / de soutien

Entrée journalière: 10 francs 20 francs
Entrée trois jours: 20 francs 40 francs
Entrée journalière + 1 repas soir: 30 francs 60 francs
Entrée trois jours + 2 repas soirs: 60 francs 120 francs
Entrée journalière + 1 repas soir + 1 nuit: 80 francs 160 francs
Entrée trois jours + 2 repas soirs + 2 nuits: 100 francs 200 francs

Merci de payer la somme requise sur le CCP 30-182062-1, attac Bienne, mention Université d'été

Le coût financier ne doit aucunement être un frein à votre participation !

A renvoyer à attac. case 4314, 2500 Bienne 4
ou par e-mail: bienne@attac.org